

**PROCÈS-VERBAL D'UNE RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE
DE PORTNEUF TENUE LE 14 MAI 2025 À 18 H 30 AU CENTRE ADMINISTRATIF MICHEL-PAGÉ SIS AU 310,
RUE DE L'ÉGLISE À DONNACONA ET PRÉSIDÉE PAR MADAME LAURIE L'HÉRAULT, DIRECTRICE GÉNÉRALE**

MEMBRES PRÉSENTS :

Madame Julie Fortin, membre-parent, district 2
Monsieur Alexis Labranche, membre-parent district 3
Madame Katy Grandbois, membre-parent, district 5 (présence virtuelle)

Madame Élisabeth Pagé, membre de la communauté, profil 1
Monsieur Pierre-Luc Bonneville, membre de la communauté, profil 2
Monsieur Nelson Bédard, membre de la communauté, profil 3
Monsieur Marc-André Alain, membre de la communauté, profil 4
Madame Axell Rodgers, membre de la communauté, profil 5

Madame Dominique Chabot, enseignante
Madame Kathia Robitaille, membre du personnel de soutien
Madame Annie Lavoie, personnel professionnel non enseignant
Monsieur Frédéric Pagé, directeur des Services des ressources matérielles et des technologies de l'information
Monsieur Sébastien Gilbert, directeur d'établissement

MEMBRES ABSENTS

Madame Isabelle Paquet, membre-parent, district 1
Madame Carolyne Goulet, membre-parent, district 4

SONT INVITÉS :

Madame Laurie L'Héralt, directrice générale
Monsieur Jacques Moffette, directeur général adjoint
Madame Marie-Claude Gignac, directrice du secrétariat général, du traitement des plaintes et des archives
Madame Guylaine Allard, directrice du Service des ressources financières (absente)
Madame Gina Larouche, directrice du Service des ressources humaines (absente)
Madame Émilie Frenette, directrice des services éducatifs (absente)
Mme Céline Morasse, directrice adjointe des services éducatifs (absente)
Madame Marie-Andrée Couillard, directrice des services éducatifs complémentaires (absente)

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

La réunion est ouverte à 18 h 30 sous la présidence de Mme L'Héault. L'avis de convocation a été envoyé dans les délais requis et les membres présents forment le quorum. La réunion est donc déclarée régulièrement et validement ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La présidente du conseil demande aux administrateurs s'ils désirent ajouter des points à l'ordre du jour. Aucun point n'est ajouté.

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, il est RÉSOLU à l'unanimité :

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.

3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

La présidente demande aux administrateurs s'ils ont un intérêt susceptible d'entrer en conflit avec un des points traités lors de la rencontre.

Madame Annie Lavoie, membre du personnel professionnel, déclare un conflit d'intérêt concernant le point 13 -Plan d'effectifs du personnel professionnel.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Les membres du conseil d'administration ont reçu, préalablement à la présente rencontre, une copie du procès-verbal du 26 mars 2025.

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, il est RÉSOLU à l'unanimité de :

ADOPTER le procès-verbal du 26 mars 2025, tel que présenté;

DISPENSER la secrétaire générale d'en faire la lecture compte tenu que les administrateurs en ont reçu copie plus de six (6) heures avant le début de la présente séance.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

6. ATTESTATION DE LA DIRECTION – CONFORMITÉ LÉGALE ET FINANCIÈRE

La directrice générale informe les membres du dépôt, au dossier de la réunion, d'une attestation signée par la direction générale et la directrice du Service des ressources financières donnant l'assurance raisonnable aux administrateurs que l'ensemble des obligations au 31 mars 2025 pour lesquelles un défaut pourrait avoir pour conséquence d'engager leur responsabilité personnelle, ont bel et bien été effectuées conformément aux lois applicables.

7. LUMIÈRE SUR NOTRE ÉQUIPE

Afin de faire connaître les services offerts dans notre CSS, de valoriser le travail réalisé par nos employés et de mettre en lumière notre réseau de l'éducation, nous présentons une capsule par séance régulière du CA sur les rôles de chacun au sein de notre belle organisation.

Madame Laurie L'Héault invite au visionnement d'une capsule vidéo portant sur le PEVR, réalisée en collaboration avec les membres du CERÉ. Elle mentionne que cette capsule sera diffusée par les directions d'établissement et de services auprès de leurs équipes respectives, et s'inscrit dans une démarche continue visant à informer le personnel sur les avancées du PEVR. Elle marque également la volonté de poursuivre la production de contenus informatifs à cet effet.

Par ailleurs, madame L'Héault exprime son intention de mettre en place une stratégie visant à instaurer une culture de la reconnaissance au sein du centre de services. Cette initiative débutera par l'élaboration d'une compréhension commune du concept, en précisant ses fondements et son cadre conceptuel. Par la suite, des stratégies concrètes et des moyens d'action seront définis, avec l'appui d'un comité représentatif de divers corps d'emploi.

Dans cette perspective, une capsule vidéo sera produite pour la rentrée scolaire, avec la participation des membres du conseil d'administration. D'autres intervenants y prendront également part afin de présenter les faits saillants de la rentrée.

Les membres du conseil d'administration expriment leur satisfaction à l'égard de la présentation de cette capsule.

8. LUMIÈRE SUR NOS FIERTÉS

Dans une perspective de permettre une certaine proximité entre le conseil d'administration et les réalisations des établissements scolaires, des projets sont présentés aux membres lors de chaque rencontre. Ainsi, les projets suivants sont présentés :

- Établissement de Donnacona – Prix de la Chaire de l'UNESCO et Semaine des mathématiques

Madame Laurie L'Héault présente un projet visant la création d'une banque de ressources en arts plastiques. Elle souligne également l'expertise pédagogique des membres du personnel de l'établissement.

OSEntreprendre

- École Sainte-Marie-et-du-Goéland

Monsieur Jacques Moffette informe que trois projets de l'établissement ont été sélectionnés pour la finale nationale d'OSEntreprendre, qui se tiendra en juin. Un des projets s'est également vu attribuer un prix « Coup de cœur du jury » dans le cadre du développement durable.

- École des Trois-Sources – Porte ton pyj

Monsieur Jacques Moffette présente cette initiative ayant permis de recueillir un montant de 1 000 \$ au profit d'Opération Enfant Soleil.

- École du Phare-et-Saint-Charles-de-Grondines – Mon premier Zine

Monsieur Jacques Moffette présente un programme de résidence artistique, d'une durée de huit semaines, au cours duquel un artiste accompagne les élèves dans un travail de lecture et de création. Mme Dominique Chabot, administratrice, tient à souligner l'importance de mieux faire connaître le programme de résidence d'un artiste, qu'elle considère comme étant encore peu connu au sein de notre centre de services.

- École secondaire de Donnacona – RSPCT : Danse avec nous

Madame Laurie L'Héault présente le projet de chorégraphie et de danse, au sein duquel chaque élève exprime son autonomie et son projet personnel. Cette activité inclusive contribue à la valorisation de la diversité et reflète les valeurs d'inclusion scolaire de l'établissement. Ces initiatives méritent d'être soulignées.

- Camp des petits lecteurs

Monsieur Jacques Moffette revient sur ce projet lancé en 2019, en collaboration avec l'école et la municipalité qui consiste en l'animation d'espaces de lecture deux fois par semaine pendant sept semaines. Toujours soutenu par JeunEssor, ce projet a démontré, selon les orthopédagogues, une amélioration notable de la compétence en lecture chez les élèves qui y participent.

9. LUMIÈRE SUR NOS DONNÉES

Madame Laurie L'Héault présente les données accessibles au Centre de services scolaire par l'entremise de l'outil Compass. Ces données permettent d'identifier certaines situations nécessitant une intervention ciblée et peuvent ainsi orienter les actions de soutien. Dans les milieux scolaires, elles servent notamment à mettre en place des mesures préventives auprès des élèves.

À titre d'exemple, le projet Hors Piste, mis en œuvre par le réseau de la Santé, illustre bien cette approche. Ce projet vise à former le personnel scolaire afin de mieux intervenir auprès des jeunes vivant de l'anxiété.

10. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Les faits saillants des dossiers étudiés par le comité lors de la rencontre du 5 mai dernier sont présentés.

11. REDDITION DE COMPTE DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

À la suite de la présentation des sujets traités lors du comité des ressources humaines, les membres, ayant eu l'opportunité de poser toutes les questions nécessaires à la bonne compréhension des dossiers présentés, se déclarent satisfaits de l'information reçue.

Plan d'effectifs du personnel professionnel

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, il est **RÉSOLU** à l'unanimité:

D'ADOPTER le plan d'effectifs 2025-2026 du personnel professionnel, tel que déposé, et de conserver ledit document, au répertoire, sous la cote CA49/24-25.

MANDATER la directrice générale pour y apporter les amendements qui n'y sont pas substantiellement incompatibles ou qui permettent d'en améliorer les modalités d'application, puis d'en informer le comité des ressources humaines.

Bilan annuel et évaluation de la direction générale

Il est mentionné que le bilan annuel des réalisations du centre de services scolaire, transmis au ministère le 16 avril dernier, a été présenté partiellement au comité des ressources humaines.

12. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DE VÉRIFICATION

Les faits saillants des dossiers étudiés par le comité lors de la rencontre du 7 mai 2025 sont présentés.

13. REDDITION DE COMPTE DU COMITÉ DE VÉRIFICATION

À la suite de la présentation des sujets traités lors du comité de vérification, les membres, ayant eu l'opportunité de poser toutes les questions nécessaires à la bonne compréhension des dossiers présentés, se déclarent satisfaits de l'information reçue.

Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2025-2028

ATTENDU QUE chaque année, conformément à l'article 211 de la Loi sur l'instruction publique (ci-après « LIP »), le centre de services scolaire établit un plan triennal de répartition et de destination des immeubles et, à la fin de cette opération, il délivre à chacune de ses écoles un acte d'établissement en conformité avec ce plan;

ATTENDU QUE le centre de services scolaire profite de l'opportunité de ce processus pour revoir l'organisation des services à l'intérieur de ses établissements afin de s'assurer d'une saine gestion des ressources, sachant que cette activité pourrait éventuellement entraîner une décision ayant un impact sur la localisation de sa clientèle;

ATTENDU QUE l'article 211 de la LIP prévoit la procédure à suivre avant que le centre de services scolaire prenne une décision relative à la modification et à la révocation de l'acte d'établissement d'une école,

ATTENDU QUE les partenaires du centre de services scolaire et toute municipalité du territoire ont été consultés selon les dispositions de l'article 211, avant l'adoption dudit plan,

ATTENDU QUE le comité de vérification recommande d'adopter la résolution suivante :

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, il est RÉSOLU à l'unanimité:

D'ADOPTER le plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2025-2028, selon les corrections à apporter;

DE CONSERVER le plan triennal de destination et de répartition des immeubles 2025-2028, au répertoire, sous la cote CA50/24-25.

Politique des services de garde en milieu scolaire

Les membres sont informés du lancement de la consultation de la Politique des services de garde en milieu scolaire, soit du 8 mai au 6 juin 2025.

Tarification de la surveillance du midi au secondaire

Les membres sont informés de la nouvelle tarification de la surveillance du midi au secondaire.

14. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

La présidente du comité de gouvernance et d'éthique, madame Élisabeth Pagé, dresse les faits saillants des dossiers étudiés par le comité lors de la rencontre du 12 mai 2025.

15. REDDITION DE COMPTE DU COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

À la suite de la présentation des sujets traités lors du comité de gouvernance et d'éthique, les membres, ayant eu l'opportunité de poser toutes les questions nécessaires à la bonne compréhension des dossiers présentés, se déclarent satisfaits de l'information reçue.

Évaluation annuelle du CA – présentation du questionnaire à remplir par tous les membres du CA

Le formulaire d'évaluation est présenté et envoyé à tous les membres. Les résultats seront présentés lors de la séance du 18 juin 2025.

Formation obligatoire des membres des CÉ

Tout nouveau membre d'un conseil d'établissement a l'obligation de suivre la formation élaborée par le ministre conformément au deuxième alinéa de l'article 459.5 de la Loi sur l'Instruction publique. Un état de situation est effectué à cet effet.

Capsule sur les bonnes pratiques de gouvernance

Madame Laurie L'Hérault informe les membres que les plus récents résultats de l'évaluation du conseil d'administration, réalisée l'an dernier, ont mis en évidence certaines pistes d'amélioration. Dans cette perspective, la Fédération des centres de services scolaires a offert une formation intitulée « Le conseil d'administration : pour jouer pleinement son rôle ». Le document PowerPoint associé à cette formation est donc mis à la disposition des membres du conseil.

Le comité de gouvernance et d'éthique (CGE) recommande de porter une attention particulière à certaines sections du document, notamment :

- Section 2 : L'écosystème décisionnel d'un centre de services scolaire
- Section 3 : Le positionnement de l'administrateur

Ces rappels sont jugés opportuns en amont de la prochaine évaluation du conseil d'administration, qui se tiendra à huis clos. Le CGE souligne que ces réflexions sont d'autant plus pertinentes lorsque le fonctionnement du conseil est harmonieux.

Enfin, Madame L'Hérault invite les membres à consulter également la section 5, qui traite de la question suivante : « Comment exercer son influence ou augmenter sa crédibilité ? »

16. CORRESPONDANCE GÉNÉRALE

Aucune

17. AUTRES SUJETS

Félicitations à l'égard de la formation CCQ

Madame Dominique Chabot, enseignante à l'école secondaire Louis-Jobin, tient à souligner l'avancée prise par le Centre de services scolaire de Portneuf dans le déploiement de la formation CCQ, comparativement à d'autres centres. Elle félicite l'organisation pour cette initiative et met en valeur la qualité de l'accompagnement offert par les conseillères pédagogiques.

Madame Laurie L'Hérault souligne également l'engagement remarquable des équipes dans ce processus, lesquelles ont pu compter sur un soutien efficace des équipes de collaboration.

Question d'actualité

Monsieur Nelson Bédard, administrateur, soulève une question concernant les récentes annonces du ministre portant sur l'usage du cellulaire en classe et le vouvoiement. Madame L'Héroult mentionne que le centre est actuellement en attente d'un libellé officiel de la part du ministère.

18. PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine séance régulière est prévue le 18 juin 2025.

19. LEVÉE DE LA RENCONTRE

L'ordre du jour étant épuisé, **SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE**, il est **RÉSOLU** à l'unanimité de lever la séance à 20 h 15.

20. HUIS CLOS

Les membres du conseil d'administration tiennent leur séance à huis clos.



Laurie L'Héroult
Directrice générale



Marie-Claude Gignac
Secrétaire générale